

Animation de la charte forestière 2018

Fiche action 2

sélection





Stratégie forestière du Massif sud-Isère

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
Oisans




Trièves
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

la **Matheysine**
Communauté de communes

4 axes :

- Développer une culture commune de la forêt
- Mobiliser davantage de bois et regrouper les propriétaires
- Favoriser l'utilisation du bois sous toutes ses formes
- Anticiper les effets du changement climatique et s'assurer la pérennité de la ressource

Axes 1 : DEVELOPPER UNE CULTURE COMMUNE DE LA FORET

Sensibilisation et formation des élus aux enjeux forestiers

- Animations de commission forêt (Matheysine, Oisans, Trièves)
- Journée d'information équilibre forêt gibier et chasse le 10/10/2018 à st Michel les Portes
- Formation PLU/Forêt à destination des élus

COLLOQUE ANNUEL

le 12 octobre 2018 à Bourg
d'Oisans :

Chauffer sa commune au bois

SENSIBILISATION DES SCOLAIRES

2 sites de plantations sapins
de Noël

Préparation FETE DE LA FORET DE MONTAGNE

Alpe du Grand serre
juin 2019

Animation de

COMITES TECHNIQUES réguliers

avec ONF /CRPF/ Chambre
d'agri/ AFTBM

Réflexion sur la gouvernance
des massifs forestiers avec
les élus des territoires
voisins

Réalisation 2018 :

Axes 2 : MOBILISER DAVANTAGE DE BOIS

ETUDE FRICHE ET HAIES
et Stratégie foncière

**Accompagnement de la
filière bois énergie**
(aide certification SEML Bois
énergie du Trièves)

Négociation avec l'exploitant
de la conduite d'éthylène du
Trièves qui limite
l'exploitation forestière

Axes 3 : FAVORISER L'UTILISATION DU BOIS

**CONCOURS MOBILIER BOIS
EXTERIEUR**

Guide du bois de chauffage
en Matheysine (sortie nov
2018)

Accompagnement de
porteurs de projet

Axes 4 : ANTICIPER LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Mise en place
OBSERVATOIRE FORESTIER

Accompagnement
du projet biotope de Terre
Vivante

Animation
FONDS DE REBOISEMENT
du Trièves

Animation de la charte forestière 2018

Plan de financement

Type de dépenses	Montant des dépenses TTC
Frais de personnel (2 animatrices)	34 313,09 €
Frais de déplacement	2 200,00 €
Coûts indirects (15% des frais de personnel)	5 146,96 €
Total	41 660,05 €

Plan de financement	Montant des recettes
Autofinancement public (20%)	8 332,01 €
Conseil Départementale de l'Isère (16%)	6 665,61 €
FEADER (64%)	26 662,43 €
Total	41 660,05 €

Taux d'aide publique : 80 %